

Publicité télévisée

Les frais de production et de placement des publicités télévisées destinées à la promotion des produits approuvés dans le plan de marketing du participant sont remboursables dans le cadre du Programme de marque. Les conditions requises pour que votre demande de remboursement de frais soit prise en compte, sont énumérées ci-dessous.

Marchés d'exportation approuvés :

1. Les participants peuvent demander le remboursement des coûts des publicités télévisées diffusées sur leurs marchés d'exportation approuvés.

Marques et produits approuvés :

1. Les participants peuvent demander le remboursement des coûts des publicités télévisées destinées à la promotion des marques et des produits figurant sur leur plan de marketing approuvé.
2. Les publicités qui font la promotion de marques et de produits non approuvés feront pour leur part l'objet d'un calcul au prorata.

Mention de l'identification d'origine É.-U. requise :

1. L'identification « Produit des É.-U. », « Cultivé aux É.-U. » ou toute autre identification d'origine des É.-U. approuvée (cf. Directives du Programme de marque à la page 9) doit être mentionnée dans **chacun** des spots publicitaires (par écrit ou verbalement).

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

SERVICES DE PRODUCTION

*****La demande de remboursement des frais des services de production doit être faite conjointement avec celle des frais d'achat de temps d'antenne des publicités télévisées*****

LA FACTURE du fournisseur de services doit être détaillée et comprendre tous les renseignements suivants :

- La date
- Le nom du projet (par ex. un spot publicitaire sur des céréales pour petit déjeuner de 30 secondes)
- Le détail des frais

Comme PREUVE DE PAIEMENT versé au fournisseur, veuillez fournir l'un des documents suivants :

- ◆ Les copies du recto et du verso d'un chèque payé
- ◆ Les copies du recto du chèque et du relevé bancaire indiquant que le chèque a été débité du compte
- ◆ Les copies des documents de virement télégraphique (émanant d'une banque) sur lesquels figurent :
 - Le donneur d'ordre
 - Le bénéficiaire
 - La date
 - Le montant
- ◆ La copie du relevé de carte de crédit indiquant le règlement versé au fournisseur et le détail de la transaction
- ◆ Le reçu signé par le fournisseur

LA PREUVE DE PRESTATION des services de production :

Les services de production ne peuvent pas être remboursés sans la preuve de la diffusion des spots publicitaires sur les marchés d'exportation approuvés. La demande de remboursement doit comprendre les frais d'achat du temps d'antenne. Cf. Frais de temps d'antenne à la page suivante pour obtenir des détails sur la preuve de prestation requise.

FRAIS DE TEMPS D'ANTENNE

LA FACTURE de l'agence médias ou de la station de télévision doit être détaillée et comprendre tous les renseignements suivants :

- L'emplacement de l'annonce publicitaire
 - le nom de la station de télévision
 - le lieu géographique (ville) de cette station
- Le récapitulatif des spots publicitaires
 - le nom du spot publicitaire (par ex. un spot sur des céréales pour petit déjeuner de 30 secondes)
 - la date à laquelle les spots ont été diffusés
- Le détail des frais

Comme PREUVE DE PAIEMENT versé à l'agence médias ou à la station de télévision, veuillez fournir l'un des documents suivants :

- ◆ Les copies du recto et du verso d'un chèque payé
- ◆ Les copies du recto du chèque et du relevé bancaire indiquant que le chèque a été débité du compte
- ◆ Les copies des documents de virement télégraphique (émanant d'une banque) sur lesquels figurent :
 - Le donneur d'ordre
 - Le bénéficiaire
 - La date
 - Le montant
- ◆ La copie du relevé de carte de crédit indiquant le règlement versé au fournisseur et le détail de la transaction
- ◆ Le reçu signé par le fournisseur

Comme PREUVE DE PRESTATION attestant l'achat de temps d'antenne commercial, veuillez utiliser :

- L'enregistrement du ou des spots publicitaires sur une cassette VHS au format NTSC.

L'Association de commerce agricole de l'Ouest des États-Unis (WUSATA) interdit la discrimination en matière d'emploi et de services. Les personnes handicapées qui ont besoin d'un moyen différent de communication pour obtenir les informations relatives au programme, ou qui aimeraient recevoir notre politique de non-discrimination, peuvent nous appeler au +1 360-693-3373.